



RCS : GRASSE

Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00799

Numéro SIREN : 808 378 749

Nom ou dénomination : 3C2G

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2017 sous le numéro de dépôt 2639

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3C2G</u>										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise <u>121 chemin de Saint Marc</u>										06130 GRASSE							
Numéro SIRET * <u>8 0 8 3 7 8 7 4 9 0 0 0 1 0</u>																	
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1 3</u>							
										Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>					
ACTIF										Brut		Amortissements - Provisions		Net		Net	
										1		2		3		4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilitisations corporelles *		028		030												
	Immobilitisations financières * (1)		040	596 000	042		596 000		596 000		596 000						
	Total I (5)		044	596 000	048		596 000		596 000		596 000						
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052												
	Marchandises *		060		062												
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070												
		Autres * (3)	072	353	074		353										
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	67 963	086		67 963		48 033								
Charges constatées d'avance *		092		094													
Total II		096	68 316	098		68 316		48 033									
Total général (I+II)		110	664 316	112		664 316		644 033									
PASSIF										Exercice N NET		Exercice N-1 NET					
										1		2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000		1 000										
	Ecart de réévaluation		124														
	Réserve légale		126		100												
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131														
	Report à nouveau		134		294 458												
	Résultat de l'exercice		136		75 155		294 558										
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142		370 713		295 558										
	Provisions pour risques et charges		154														
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		290 486		345 041										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 039	172		3 117		3 434								
	Produits constatés d'avance		174														
Total III		176		293 603		348 475											
Total général (I + II + III)		180		664 316		644 033											
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3C2G

A - RÉSULTAT COMPTABLE

		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le								
		13	1	1	2	2	0	1	6	13	1	1	2	2	0	1	5
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209					210							
					215												
					217												
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)															
	Production immobilisée *																
	Subventions d'exploitation reçues																
	Autres produits																
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)																	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)																
	Variation de stock (marchandises) *																
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)																
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *																
	Autres charges externes *	{	dont crédit bail :	- mobilier	- immobilier												
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		162												
	Rémunérations du personnel *																
	Charges sociales (cf. renvoi 380)																
	Dotations aux amortissements *																
	Dotations aux provisions																
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259												
260																	
Total des charges d'exploitation (II)																	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)															
	Produits exceptionnels	(IV)															
	Charges financières	(V)															
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347												
					348												
	Impôts sur les bénéfices *	(VI)															
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2															
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *																
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles																
	Provisions non déductibles *																
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)																
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247															
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																
	Dédutions	Entreprise nouvelles (44. septies)	986														
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981															
Divers dont ZFA (44. quaterdecies)		345															
Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987															
Jeune entreprise innovante (44. septies A)		989															
Investissements outre-mer		344															
"Dédution exceptionnelle (art 39 decies)"	655																
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1															
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)																
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1															

SARL 3C2G
121 chemin de Saint Marc

06130 GRASSE

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Titres immobilisés	X
Différence d'évaluation sur éléments fongibles	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Charges à payer	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 664 316.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 75 155.19 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	596 000		
TOTAL	596 000		
TOTAL GENERAL	596 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			596 000	596 000
TOTAL			596 000	596 000
TOTAL GENERAL			596 000	596 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	353	353	
TOTAL	353	353	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	290 486	55 995	234 491	
Groupe et associés	3 101	3 101		
Autres dettes	16	16		
TOTAL	293 603	59 112	234 491	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	54 495			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	355
Emprunts et dettes financières diverses	61
Autres dettes	16
Total	433

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	290 130
- Nantissement actions Sagi Construction	
Total	290 130

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS SAS SAGI CONSTRUCTION	128 400	692 242	19.88	596 000	596 000			4 580 147	429 126	83 013
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

Le 15/05/2017
MARTEL Guillaume

EURL 3C2G
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000,00 €
Siège Social 06130 GRASSE
121 chemin de Saint Marc
RCS GRASSE 808 378 749

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU VINGT QUATRE JUIN 2017**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après lecture du rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 laissant apparaître un bénéfice de 75 155,19 € décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

- Report à nouveau..... 75 155,19€

Le compte report à nouveau au passif du bilan passe de ce fait de 294 458,25 à la somme de 369 613,44€.

Conformément à la loi, constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des deux premiers exercices